

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR
DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL
(Art L 5211-10 suivants du CGCT)**

- **Décision N°2022-11 du 12 octobre 2022 : Environnement - GEMAPI – Mission géotechnique digue du stade de Fleurance**

M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER le marché d'études géotechniques préalables (mission G2 correspondant à la tranche ferme du cahier des charges) aux travaux de surélévation de la digue du stade de Fleurance à l'entreprise SEMOFI pour un montant de 9.955 € HT

- **Décision N°2022-12 du 12 octobre 2022 : Habitat et Urbanisme – Etudes PLUi – Diagnostic fonctionnel de la trame verte de la Lomagne Gersoise / Animation territoriale**

M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide DE SIGNER une convention de partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers pour la réalisation du diagnostic fonctionnel de la trame verte du PLUi et l'animation territoriale correspondante pour un montant de 13 056 €HT